

Séance du 26 mai 2020

## **PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Les conseillers municipaux, par convocation du Maire sortant, en date du 18 mai 2020, se sont réunis dans la salle du foyer municipal de Cabara, ceci afin de pouvoir respecter les règles sanitaires exigées par l'épidémie qui touche le pays, le 26 mai 2020 à 18h 30 sous la présidence de Thierry Blanc, Maire.

**Présents :** Mmes Mrs Battaglia Eric, Bénétat Déborah, Blanc Thierry, Blazy Sébastien, Choron Dominique, Deux Oswald, Dorpe Sandrine, Dupuis-Rabion Robert, Fournil Florence, Gaudefroix Eric, Germain Fabrice, Lesaint Stéphany, Peyron Christiane, Saubion Stéphanie, Seintourens Lydia.

**Absent excusé :** Néant

Mme Saubion Stéphanie est désignée secrétaire de séance.

Sur la demande de l'assemblée, en raison de l'impossibilité de garantir les bonnes conditions sanitaires pour le public, il est décidé que la réunion se déroule à huis-clos.

### ***Installation des conseillers municipaux***

Après avoir énoncé la liste des conseillers élus lors du scrutin du 15 mars 2020, Monsieur Blanc a déclaré les membres installés dans leur fonction.

### ***Election du Maire – Délibération 01MAI2020***

Mme Peyron Christiane a présidé l'assemblée en sa qualité de doyenne et a constaté que le quorum était rempli.

Messieurs Blazy Sébastien et Choron Dominique ont été désignés assesseurs.

Monsieur Blanc Thierry a présenté sa candidature. Aucune autre candidature n'a été enregistrée.

Les résultats du premier tour de scrutin sont les suivants :

Nombre de bulletin : 15

A déduire (bulletins blancs) : 1

Nombre de suffrages exprimés : 14

Monsieur BLANC Thierry : 14 voix

Le Conseil Municipal, après le bon déroulé des opérations de vote et compte rendu des résultats du scrutin, comptabilise 14 suffrages exprimés pour Monsieur Blanc Thierry, proclame Monsieur Blanc Thierry, Maire de la commune de Cabara et le déclare installé.

### ***Création des postes d'adjoints – Délibération 02MAI2020***

Monsieur Blanc, élu Maire prend la présidence de l'assemblée et explique que selon le Code Général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2122-2, les conseillers municipaux déterminent le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide la création de 4 postes d'adjoints

### ***Election des adjoints-Délibération 03MAI2020***

1<sup>er</sup> adjoint : Monsieur Choron présente sa candidature. Aucune autre n'est enregistrée.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

#### **Premier tour de scrutin**

Nombre de bulletin : 15

A déduire (bulletins blancs) : 1

Nombre de suffrages exprimés : 14

Monsieur Choron Dominique : 14 voix

Le Conseil Municipal, après le bon déroulé des opérations de vote et compte rendu des résultats du scrutin, comptabilise 14 suffrages exprimés pour Monsieur Choron Dominique, le proclame 1<sup>er</sup> adjoint de la commune de Cabara et le déclare installé.

2<sup>ème</sup> adjoint : Monsieur Dupuis-Rabion présente sa candidature. Aucune autre n'est enregistrée.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

#### **Premier tour de scrutin**

Nombre de bulletin : 15

A déduire (bulletins blancs) : 1

Nombre de suffrages exprimés : 14

Monsieur Dupuis-Rabion Robert : 14 voix

Le Conseil Municipal, après le bon déroulé des opérations de vote et compte rendu des résultats du scrutin, comptabilise 14 suffrages exprimés pour Monsieur Dupuis-Rabion Robert, le proclame 2ème adjoint de la commune de Cabara et le déclare installé.

3<sup>ème</sup> adjoint : Madame Saubion présente sa candidature. Aucune autre n'est enregistrée.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

**Premier tour de scrutin**

Nombre de bulletin : 15

A déduire (bulletins blancs) : 2

Nombre de suffrages exprimés : 13

Madame Saubion Stéphanie: 13 voix

Le Conseil Municipal, après le bon déroulé des opérations de vote et compte rendu des résultats du scrutin, comptabilise 13 suffrages exprimés pour Madame Saubion Stéphanie la proclame 3ème adjoint de la commune de Cabara et la déclare installée.

4<sup>ème</sup> adjoint : Monsieur Blazy présente sa candidature. Aucune autre n'est enregistrée.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

**Premier tour de scrutin**

Nombre de bulletin : 15

A déduire (bulletins blancs) : 1

Nombre de suffrages exprimés : 14

Monsieur Blazy Sébastien 14 voix

Le Conseil Municipal, après le bon déroulé des opérations de vote et compte rendu des résultats du scrutin, comptabilise 14 suffrages exprimés pour Monsieur Blazy Sébastien le proclame 4ème adjoint de la commune de Cabara et le déclare installé.

***Lecture de la charte de l' élu***

Monsieur le Maire donne lecture de la charte de l' élu et en remet un exemplaire à chacun des conseillers municipaux.